Nations Unies E/ECA/COF/39/23



Conseil économique et social

Distr. générale 17 mars 2021

Français

Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des Ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-neuvième réunion
Addis-Abeba (hybride), 17-19 mars 2021
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*
Date, lieu et thème de la cinquante-quatrième session de la Commission

Date, lieu et thème de la cinquante-quatrième session de la Commission

Note du secrétariat

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent document les suggestions que le secrétariat soumet au Comité d'experts pour examen. Le Comité souhaitera sans doute envisager de fixer les dates et le thème de la cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui se tiendra en 2022, et donner au secrétariat des orientations à cet égard.

II. Date et lieu

2. Le secrétariat propose que la cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres se tienne à Addis-Abeba en mars 2022. Le choix du lieu de la réunion peut changer si la Conférence en décide autrement pour répondre à l'offre d'un État membre d'accueillir la réunion, en gardant à l'esprit que le coût supplémentaire réel directement et indirectement lié à la tenue de la réunion en dehors du siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est pris en charge par le pays hôte.

III. Thème

3. Le secrétariat soumet le sujet suivant à l'examen du Comité d'experts : "Repenser le développement économique dans l'ère post-COVID-19".

* E/ECA/COE/39/1.



A. Contexte

- 4. Le COVID-19 continuera de détruire l'activité économique et de menacer des vies en Afrique en 2021 et en 2022, à mesure que le déploiement des vaccins prend du temps et que les économies africaines tentent de se remettre de l'impact financier de la crise. Les inégalités entre pays seront criantes, à mesure que les économies les plus riches retrouveront un semblant de normalité, mais les inégalités au sein des pays seront tout aussi flagrantes.
- 5. Il est probable que le développement économique dans l'ère post-COVID-19 soit source de plus grandes incertitudes et turbulences, car l'impact des changements climatiques s'intensifie, les chaînes de valeur se réorganisent et la numérisation s'accélère. Les anciennes options de développement ne sont plus viables. Selon la CEA, les changements climatiques à eux seuls pourraient réduire le produit intérieur brut de certains pays africains de 15 % d'ici à 2030¹. L'Afrique aura besoin d'une relance verte englobant une agriculture et une pêche intelligentes face au climat et une transition énergétique.
- 6. Les inégalités ont été dévoilées et exacerbées par la pandémie de COVID-19; les premières études indiquent que les enfants défavorisés des pays les plus pauvres ont perdu plus de six fois de temps de scolarité que les enfants des pays à revenu élevé². L'impact de la pandémie sur les jeunes a été "systématique, profond et disproportionné", selon l'Organisation internationale du Travail³. On estime que le personnel de santé est sept fois plus susceptibles de souffrir d'une forme grave de COVID-19, et que les systèmes de santé publique pourraient avoir du mal à s'en remettre⁴; nous le savons depuis l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, à la suite de laquelle on a constaté une baisse de 23% de la prestation des services de santé en Sierra Leone⁵. Selon les estimations, le COVID-19 pourrait plonger jusqu'à 150 millions de personnes dans la pauvreté, aggravant ainsi les menaces que faisaient déjà planer les changements climatiques et les conflits⁶.

¹ CEA, "Building Forward for an African Green Recovery" est un document qui présente un commerce intra-africain plus audacieux et des mesures intelligentes sur le plan climatique pour la relance du continent, communiqué de presse, 1 er mars 2021. Disponible à l'adresse: www.uneca.org/stories/eca%27s-building-forward-for-an-african-green-recovery-outlines-bolder-intra-african-trade-and.

2/5

_

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Groupe de la Banque mondiale. What Have We Learnt? Résultats d'une enquête auprès des ministères de l'éducation sur les réponses nationales au COVID-19 (Paris, UNESCO, 2020). Disponible à l'adresse https://data.unicef.org/resources/national-education-responses-to-covid19/.

³ OIT, Youth & COVID-19: Impacts sur l'emploi, l'éducation, les droits et le bien-être mental (OIT, 2020)

⁴ M. Mutambudzi, C. Niedwiedz, E.B. Macdonald et autres, "Occupation and risk of severe COVID-19: prospective cohort study of 120 075 UK Biobank participants", Occupational and Environmental Medicine, 9 décembre 2020. Disponible à l'adresse: https://oem.bmj.com/lookup/doi/10.1136/oemed-2020-106731.

Ottar Mæstad et Eskindir Loha Shumbullo, "Ebola out break 2014-2016: Effects on other health services" CMI 2020

⁶ Banque mondiale, "COVID-19 to Add as many as 150 Million Extreme Poor by 2021", communiqué de presse, 7 octobre 2020.

B. Nécessité d'agir

- 7. Le thème de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA de 2022, "Repenser le développement économique dans l'ère post-COVID-19", permet de mettre l'accent sur un développement économique qui tient compte des problèmes d'inégalité, de pauvreté et de vulnérabilité qui persisteront après le COVID-19.
- 8. En mettant l'accent sur l'inégalité, la pauvreté et la vulnérabilité dans ce contexte, le thème de la conférence de 2022 entend tenir compte directement de l'engagement pris par tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, à savoir veiller à ce que « personne ne soit laissé pour compte » dans le cadre des objectifs de développement durable. La réalisation de cet objectif dépend à la fois du taux de croissance économique et de l'évolution des inégalités. Même si l'Afrique devait connaître des taux de croissance élevés du produit intérieur brut, une telle évolution ne permettrait pas de lutter de manière adéquate contre la pauvreté et la vulnérabilité sans réduction des inégalités. Croissance économique et réduction des inégalités devront aller inévitablement de pair.
- 9. Le thème de la conférence de 2022 s'appuiera sur les rapports phares et les travaux analytiques ci-après à venir de la CEA : COVID-19 : Building Forward for an African Green Recovery (COVID-19 : construire l'avenir pour une relance verte de l'Afrique); Rapport économique sur l'Afrique 2021 : relever les défis de la pauvreté et de la vulnérabilité en Afrique à l'heure du COVID-19 ; et Résultats de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Glasgow en novembre 2021.

C. Programme d'action sur la lutte contre les inégalités

10. Le thème de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de 2022 permettra aux décideurs des États membres de la CEA d'évaluer l'ampleur des problèmes d'inégalité après le COVID-19, et d'examiner les politiques qui s'imposent pour créer un monde plus égalitaire. Il s'agira notamment d'apporter des réponses politiques pour renforcer la résilience des ménages vulnérables, faire en sorte que la reprise économique en Afrique après le COVID-19 ne soit pas retardée, et relever le défi des changements climatiques.

D. Thèmes précédents

11. Pour référence, une liste des thèmes de quelques sessions précédentes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique figure en annexe au présent document.

21-00390

Annexe

Thèmes des sessions précédentes de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique

Session	Réunions annuelles conjointes de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission de l'Union africaine	Année	Thème
Cinquante- deux ième	s.o.	2019	La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère numérique : une stratégie pour l'Afrique
Cinquante et unième	s.o.	2018	La Zone de libre-échange continentale africaine et marge de manœuvre budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique
Cinquantième	Dixième	2017	Croissance, inégalités et chômage
Quarante- neuvième	Neuvième	2016	Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030
Quarante- neuvième	Huitième	2015	Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement
Quarante- septième	Septième	2014	L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique
Quarante- sixième	Sixième	2013	L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique
Quarante- cinquième	Cinquième	2012	Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que nouveau pôle de croissance mondiale
Quarante- quatrième	Quatrième	2011	Gérer le développement en Afrique
Quarante- troisième	Troisième	2010	Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique
Quarante- deux ième	Deuxième	2009	Renforcer l'efficacité de la politique budgétaire en vue de la mobilisation des ressources intérieures
Quarante et unième	Première	2008	Relever les nouveaux défis de l'Afrique au XXIe siècle
Quarantième	s.o.	2007	Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement : nouveaux défis et voie à suivre
Trente- neuvième	s.o.	2006	Relever le défi de l'emploi en Afrique
Trente-huitième	S.O.	2005	Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique
Trente- septième	S.O.	2004	Intégrer la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement
Trente-sixième	s.o.	2003	Le défi du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique
Trente- cinquième	s.o.	2002	Le défi du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique

4/5

Trente- quatrième	s.o.	2001	La mise en œuvre du Partenariat du Millénaire pour la relance du développement économique de l'Afrique : Pacte pour le redressement de l'Afrique
Trente- troisième	s.o.	2000	Les défis du financement du développement en Afrique

21-00390 5/5